

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
MISSION INTERMINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

JEUX OLYMPIQUES ET  
PARALYMPIQUES 2024



PROGRAMME 350

---

**JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024**

---

**Jeux olympiques et paralympiques 2024**

---

Programme n° 350 | BILAN STRATÉGIQUE

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

### Gilles QUENEHERVE

Directeur des sports

Responsable du programme n° 350 : Jeux olympiques et paralympiques 2024

L'attribution de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024 à Paris, lors de la session du Comité international olympique (CIO) de Lima le 13 septembre 2017, a conduit à la mise en place et à la structuration de deux organes de gouvernance des Jeux : le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJO) et la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO).

Le COJO, association reconnue par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, a pour rôle principal de planifier, d'organiser et de livrer les JOP ainsi que de financer les dépenses organisationnelles et toutes les installations provisoires.

La SOLIDEO, établissement public placé sous la tutelle de l'État et dans lequel il détient la majorité des droits de vote au conseil d'administration en sa qualité de premier financeur, a, quant à elle, pour mission de livrer les équipements pérennes nécessaires à l'organisation des Jeux, puis de les reconfigurer pour l'usage du grand public après 2024.

L'année 2019 a permis la montée en puissance de ces deux institutions en termes de moyens humains et financiers, mais également de clarifier leur stratégie en ce début de déploiement.

L'année 2020 a été caractérisée :

- par la poursuite de la croissance des moyens financiers et humains, ainsi que des travaux, de ces deux institutions au rythme prévu en dépit de la crise sanitaire ;
- par l'adoption de leur nouvelle maquette financière pluriannuelle en bonne articulation réciproque et reposant désormais sur des hypothèses robustes ;
- par le début des chantiers de travaux.

La SOLIDEO a beaucoup évolué en 2020. Six conseils d'administration (détaillés dans le volet Opérateurs du programme) ont adopté différentes délibérations : validation d'une nouvelle maquette financière, attribution des terrains et droits pour construire divers sites ou encore approbation de la convention de coopération avec Paris 2024 pour la réalisation des infrastructures provisoires du Village des athlètes.

Chaque conseil d'administration a également permis de faire un point d'étape sur les procédures et les chantiers de travaux relatifs aux ouvrages olympiques, en particulier ceux du Village des athlètes et du village des médias, qui sont sous maîtrise d'ouvrage directe de l'opérateur.

À ce stade, aucune alerte ou risque de dérive des coûts ni de délais n'ont été identifiés par les tutelles de la SOLIDEO sur les objets olympiques, malgré les effets de la crise sanitaire, qui ont conduit à l'arrêt des travaux pendant un mois au printemps 2020, puis à une reprise progressive des chantiers.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1

#### Garantir la livraison des ouvrages olympiques dans les délais requis

##### INDICATEUR 1.1

Taux d'opérations ayant atteint un jalon essentiel dans le processus de livraison des ouvrages olympiques

---

**Jeux olympiques et paralympiques 2024**

---

Programme n° 350 | BILAN STRATÉGIQUE



## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF

1 – Garantir la livraison des ouvrages olympiques dans les délais requis

### INDICATEUR

1.1 – Taux d'opérations ayant atteint un jalon essentiel dans le processus de livraison des ouvrages olympiques

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Taux d'opérations ayant atteint le jalon de notification du marché (cas des marchés globaux) ou de validation de l'avant-projet détaillé (loi MOP)	%	Sans objet		90	90	Non su	Non déterminé
Taux d'opérations ayant atteint le jalon de lancement des travaux	%	Sans objet		30	30	12,9	Non déterminé

### ANALYSE DES RÉSULTATS

Le premier sous-indicateur n'a pas pu être renseigné par la SOLIDEO. Seul est donc commenté le 2<sup>e</sup> sous-indicateur.

La maquette olympique et paralympique a fait l'objet d'une mise à jour lors du Conseil d'administration de la SOLIDEO du 13 octobre 2020, conduisant à déterminer une liste de 62 ouvrages placés sous sa maîtrise d'ouvrage ou sa supervision.

Les travaux du village olympique et paralympique ont débuté dès novembre 2019. Les procédures de passation de marché ont également avancé chez les autres maîtres d'ouvrage et les travaux ont débuté pour certains d'entre eux.

La majorité des travaux seront toutefois engagés en 2021 et 2022. L'indicateur ne connaîtra donc une progression significative qu'au terme de ces exercices.

Si pour chaque indicateur les cibles avaient été fixées de manière volontariste, à un moment où l'établissement n'avait pas encore une vision très précise de son calendrier, en aucun cas sa capacité à livrer l'ensemble des ouvrages olympiques et paralympiques dans les délais requis n'est aujourd'hui menacée.





## Jeux olympiques et paralympiques 2024

Programme n° 350 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## 2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Société de livraison des ouvrages olympiques et paralympiques	8 000 000 8 000 000	-10 168 866	312 000 000 -51 890 001	320 000 000 -54 058 867	320 000 000
02 – Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques				0 0	0
03 – Haute performance des jeux olympiques et paralympiques				0 0	0
04 – Héritage des jeux olympiques et paralympiques			1 700 000	1 700 000 0	1 700 000
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>8 000 000</b>	<b>0</b>	<b>313 700 000</b>	<b>321 700 000</b>	<b>321 700 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP					
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP					
Total des AE ouvertes			321 700 000 (hors titre 2)	321 700 000	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>8 000 000</b>	<b>-10 168 866</b>	<b>-51 890 001</b>	<b>-54 058 867</b>	

## 2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Société de livraison des ouvrages olympiques et paralympiques	8 000 000 8 000 000	13 331 134	121 250 000 106 399 999	129 250 000 127 731 133	129 250 000
02 – Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques				0 0	0
03 – Haute performance des jeux olympiques et paralympiques				0 0	0
04 – Héritage des jeux olympiques et paralympiques				0 0	0
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>8 000 000</b>	<b>0</b>	<b>121 250 000</b>	<b>129 250 000</b>	<b>129 250 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP					
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP					
Total des CP ouverts			129 250 000 (hors titre 2)	129 250 000	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>8 000 000</b>	<b>13 331 134</b>	<b>106 399 999</b>	<b>127 731 133</b>	

## 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019				
01 – Société de livraison des ouvrages olympiques et paralympiques	8 000 000 7 863 359	26 000 000	230 000 000 203 176 641	238 000 000	238 000 000 237 040 000
02 – Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques				0	0
03 – Haute performance des jeux olympiques et paralympiques				0	0
04 – Héritage des jeux olympiques et paralympiques				0	0
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>8 000 000</b>	<b>0</b>	<b>230 000 000</b>	<b>238 000 000</b>	<b>238 000 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>7 863 359</b>	<b>26 000 000</b>	<b>203 176 641</b>		<b>237 040 000</b>

## 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019				
01 – Société de livraison des ouvrages olympiques et paralympiques	8 000 000 7 863 359	2 500 000	57 250 000 54 886 641	65 250 000	65 250 000 65 250 000
02 – Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques				0	0
03 – Haute performance des jeux olympiques et paralympiques				0	0
04 – Héritage des jeux olympiques et paralympiques				0	0
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>8 000 000</b>	<b>0</b>	<b>57 250 000</b>	<b>65 250 000</b>	<b>65 250 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>7 863 359</b>	<b>2 500 000</b>	<b>54 886 641</b>		<b>65 250 000</b>

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	7 863 359	8 000 000	8 000 000	7 863 359	8 000 000	8 000 000
Subventions pour charges de service public	7 863 359	8 000 000	8 000 000	7 863 359	8 000 000	8 000 000
Titre 5 – Dépenses d'investissement	26 000 000	0	-10 168 866	2 500 000	0	13 331 134
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	26 000 000	0	-10 168 866	2 500 000	0	13 331 134

**Jeux olympiques et paralympiques 2024**

Programme n° 350 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommés* en 2019	Ouverts en LFI pour 2020	Consommés* en 2020
Titre 6 – Dépenses d'intervention	203 176 641	313 700 000	-51 890 001	54 886 641	121 250 000	106 399 999
Transferts aux entreprises	15 000 000	156 000 000	-910 000	19 090 000	60 625 000	0
Transferts aux collectivités territoriales	48 000 000	156 000 000	-15 110 001	21 890 000	60 625 000	15 999 999
Transferts aux autres collectivités	140 176 641	1 700 000	-35 870 000	13 906 641	0	90 400 000
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>321 700 000</b>			<b>129 250 000</b>	
<b>Total*</b>	<b>237 040 000</b>	<b>321 700 000</b>	<b>-54 058 867</b>	<b>65 250 000</b>	<b>129 250 000</b>	<b>127 731 133</b>

\* y.c. FdC et AdP



## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Société de livraison des ouvrages olympiques et paralympiques		320 000 000 -54 058 867	320 000 000 -54 058 867		129 250 000 127 731 133	129 250 000 127 731 133
02 – Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques			0 0			0 0
03 – Haute performance des jeux olympiques et paralympiques			0 0			0 0
04 – Héritage des jeux olympiques et paralympiques		1 700 000	1 700 000 0			0 0
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>	<b>0</b>	<b>321 700 000</b>	<b>321 700 000</b>	<b>0</b>	<b>129 250 000</b>	<b>129 250 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP						
Total des crédits ouverts	0	321 700 000	321 700 000	0	129 250 000	129 250 000
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>0</b>	<b>-54 058 867</b>	<b>-54 058 867</b>	<b>0</b>	<b>127 731 133</b>	<b>127 731 133</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		+375 758 867	+375 758 867		+1 518 867	+1 518 867

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

En autorisations d'engagement, suite à une erreur technique intervenue dans le cadre de la bascule des engagements juridiques (EJ) du centre de services partagés des ministères sociaux vers celui du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, l'EJ pluriannuel SOLIDEO n'a pas été basculé (action 1).

Une autre erreur technique intervenue en fin de gestion 2020, sur l'action 4, a rendu impossible la consommation des crédits prévus pour la réalisation des travaux préalables au déménagement de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD).

Ces crédits ont donc fait l'objet de reports pour un montant total de 375 758 867 € en AE sur le programme 350 sur l'exercice 2021.

En crédits de paiement, 1,51 M€ n'ont pu être consommés (Action 1 SOLIDEO) et ont également été reportés sur l'exercice 2021.

L'arrêté de report est paru au JO du 17 février 2021.

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	321 700 000	321 700 000	0	129 250 000	129 250 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>321 700 000</b>	<b>321 700 000</b>	<b>0</b>	<b>129 250 000</b>	<b>129 250 000</b>

## ■ RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	0	12 729 133	12 729 133	0	5 031 133	5 031 133
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	0	0	0	0	0
<b>Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)</b>	<b>0</b>	<b>12 729 133</b>	<b>12 729 133</b>	<b>0</b>	<b>5 031 133</b>	<b>5 031 133</b>

Les crédits initialement mis en réserve ont été dégelés dans le cadre de la fin de gestion.

---

**Jeux olympiques et paralympiques 2024**

---

Programme n° 350 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

DÉPENSES PLURIANNUELLES

---

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION  
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)**

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) <b>321 700 000</b>	CP ouverts en 2020 * (P1) <b>129 250 000</b>
AE engagées en 2020 (E2) <b>-54 058 867</b>	CP consommés en 2020 (P2) <b>127 731 133</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>127 731 133</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>375 758 867</b>	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>0</b>

**RESTES À PAYER**

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) <b>181 790 000</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) <b>0</b>				
<b>Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>181 790 000</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) <b>127 731 133</b>	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) <b>54 058 867</b>
AE engagées en 2020 (E2) <b>-54 058 867</b>	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) <b>0</b>	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) <b>-54 058 867</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020</b> (R6 = R4 + R5) <b>0</b>
				Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) <b>234 090 000</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) <b>-234 090 000</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Les restes à payer à fin 2020 auraient dû être la différence entre le cumul des AE engagées depuis 2018 (616,74 M€) et le cumul des CP payés (242,50 M€), soit 374,24 M€.

En raison de l'erreur technique mentionnée dans les éléments de synthèse, et de la consommation négative en AE, ces restes à payer sont mentionnés dans le tableau supra à 0. Cette erreur a été corrigée par l'arrêté de reports du 12 février 2021.



---

**Jeux olympiques et paralympiques 2024**

---

Programme n° 350 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## ACTION

## 01 – Société de livraison des ouvrages olympiques et paralympiques

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Société de livraison des ouvrages olympiques et paralympiques		320 000 000 -54 058 867	320 000 000 -54 058 867		129 250 000 127 731 133	129 250 000 127 731 133

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Subventions pour charges de service public	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Titre 5 : Dépenses d'investissement		-10 168 866		13 331 134
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		-10 168 866		13 331 134
Titre 6 : Dépenses d'intervention	312 000 000	-51 890 001	121 250 000	106 399 999
Transferts aux entreprises	156 000 000	-910 000	60 625 000	
Transferts aux collectivités territoriales	156 000 000	-15 110 001	60 625 000	15 999 999
Transferts aux autres collectivités		-35 870 000		90 400 000
<b>Total</b>	<b>320 000 000</b>	<b>-54 058 867</b>	<b>129 250 000</b>	<b>127 731 133</b>

Ces dépenses de l'État concernent exclusivement des crédits attribués à la SOLIDEO. Elles sont imputées selon le bénéficiaire final, de la façon suivante:

## SUBVENTIONS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC

Ces dépenses, pour 8 M€ en AE=CP, concernent principalement la masse salariale de l'établissement.

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement (13,31 M€ en CP) concernent des infrastructures, liées aux Jeux olympiques, propriétés de l'État (échangeur de l'A86 et mur anti bruit à Saint-Denis et autres aménagements de voies appartenant à l'État).

**Jeux olympiques et paralympiques 2024**

Programme n° 350 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**DEPENSES D'INTERVENTION**

Sauf exception (notamment Village Olympique et le village des médias), la SOLIDEO n'a pas vocation à assurer elle-même la maîtrise d'ouvrage des infrastructures et équipements nécessaires à l'organisation des JOP 2024 mais elle a pour mission de répartir les financements sur les 29 maîtres d'ouvrage, publics ou privés, responsables de la construction, de la rénovation et de la reconfiguration après les Jeux desdites infrastructures et équipements. À cet effet, et pour chaque opération, elle passe des conventions avec les maîtres d'ouvrage, conventions d'études (prévoyant le financement des études préalables nécessaires à l'évaluation de la programmation, des coûts et des délais de chaque opération) et conventions d'objectifs (prévoyant la réalisation de chacune des opérations avec les trois paramètres précédents – évaluation de la programmation, coûts et délais d'exécution).

En 2019 et 2020, l'essentiel des dépenses étaient relatives à des opérations d'aménagement, liées notamment à la nécessité d'acquérir rapidement le foncier nécessaire - essentiellement dans le secteur du village olympique et subsidiairement dans celui du village des médias.

Les dépenses d'intervention (106,39 M€ en CP) ont été ventilées par bénéficiaire final ; ce qui correspond au maître d'ouvrage désigné.

Dans la programmation pluriannuelle, hormis l'État mentionné ci-dessus, les bénéficiaires finaux sont :

- des entreprises (catégorie 62): RTE, Consortium Stade de France, GIFAS ;
- des collectivités territoriales (catégorie 63): Villes de Paris, de Marseille et du Bourget, Métropole du Grand Paris, Conseils départementaux des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis ;
- d'autres collectivités (catégorie 64): Fédération française de tennis, Voies navigables de France, Réunion des musées nationaux...

Au total, les crédits accordés à l'établissement ont donc été destinés, pour 119,73 M€ en CP, aux ouvrages olympiques, et pour 8 M€ en AE=CP, au fonctionnement de l'établissement.

**ACTION****02 – Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
02 – Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques			0			0
			0			0

Au cours de l'année écoulée, le COJO a tenu deux conseils d'administration, qui se sont déroulés les 30 septembre et 17 décembre 2020.

Les principales décisions qui y ont été prises et les événements marquants pour le COJO en 2020 ont été les suivants :

- L'optimisation et la stabilisation de l'ensemble des sites de compétitions, y compris les stades retenus pour le tournoi de football, après une large concertation avec l'ensemble des fédérations internationales et des collectivités territoriales concernées : ces choix ont permis de réaliser des économies sur le budget des sites, notamment en supprimant quelques installations temporaires et devraient générer des recettes supplémentaires en déplaçant certains sports dans des enceintes plus grandes susceptibles de recevoir davantage de public ;
- La révision approfondie du budget pluriannuel, en légère augmentation (+2,5 % par rapport au dossier de candidature), toujours équilibré en recettes et en dépenses et désormais appuyé sur une estimation beaucoup

plus précise des besoins : grâce à des subventions supplémentaires des partenaires du CIO, aux efforts d'économies réalisées principalement sur les sites, mais aussi sur les cérémonies, la communication et le développement commercial, des postes de dépenses jusque-là sous-calibrés, pourront désormais bénéficier des moyens supplémentaires adéquates (sécurité et technologie, principalement) ;

- L'annonce le 5 octobre 2020 de la labellisation à travers toute la France de 620 centres de préparation aux Jeux (CPJ) ayant vocation à accueillir des délégations étrangères de sportifs de haut niveau en stage de préparation pour les Jeux de Paris entre l'automne 2021 et l'été 2024 ;
- La validation du schéma directeur et opérationnel de l'olympiade culturelle ;
- La création du Fonds de dotation consacré à l'héritage, doté d'un budget pluriannuel de 50 millions d'euros, qui aura vocation à soutenir les projets du mouvement sportif, des associations, des collectivités et de l'État en matière de santé, bien-être, éducation, citoyenneté, inclusion, solidarité, égalité et développement durable ;
- L'annonce de la signature de nouveaux partenariats privés permettant désormais au COJO de sécuriser près de la moitié des recettes de partenariat attendues à trois ans et demi des Jeux.

Aucune dépense n'a été réalisée en 2020 en faveur du COJO.

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation

#### ACTION

##### 03 – Haute performance des jeux olympiques et paralympiques

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
03 – Haute performance des jeux olympiques et paralympiques			0			0
			0			0

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation

**Jeux olympiques et paralympiques 2024**

Programme n° 350 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**ACTION****04 – Héritage des jeux olympiques et paralympiques**

Action / Sous-action  <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
04 – Héritage des jeux olympiques et paralympiques		1 700 000	1 700 000			0
			0			0

Cette action a été créée en vue de financer des projets en lien avec les jeux Olympiques et Paralympiques qui laisseront un héritage durable au sport français.

Ainsi, le département des analyses de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) - « Laboratoire antidopage de Châtenay-Malabry » - est conduit à déménager dans des locaux plus adaptés, permettant une amélioration des capacités d'analyses, de nature à répondre aux enjeux liés aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Ce déménagement, qui sera effectif en 2023, permettra de construire un héritage durable en repositionnant le laboratoire antidopage français au premier plan sur la scène internationale, dans le cadre de la lutte contre le dopage.

En 2020, 1,7 M€ d'AE auraient dû être engagés au titre de ce déménagement. Suite à une erreur technique (cf. précédemment), cet engagement n'a pas pu se réaliser et sera reporté en 2021. Cela est sans incidence sur le calendrier global prévisionnel de l'opération.

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	1 700 000			
Transferts aux autres collectivités	1 700 000			
<b>Total</b>	<b>1 700 000</b>			

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET EMPLOIS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS PAR LE PROGRAMME AUX OPÉRATEURS

Opérateur financé (Programme chef de file) Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>SOLIDEO - Société de livraison des équipements olympiques et paralympiques (P350)</b>	<b>211 040 000</b>	<b>62 750 000</b>	<b>320 000 000</b>	<b>129 250 000</b>	<b>-43 890 001</b>	<b>114 399 999</b>
Subventions pour charges de service public	7 863 359	7 863 359	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Transferts	203 176 641	54 886 641	312 000 000	121 250 000	-51 890 001	106 399 999
<b>Total</b>	<b>211 040 000</b>	<b>62 750 000</b>	<b>320 000 000</b>	<b>129 250 000</b>	<b>-43 890 001</b>	<b>114 399 999</b>
Total des subventions pour charges de service public	7 863 359	7 863 359	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Total des transferts	203 176 641	54 886 641	312 000 000	121 250 000	-51 890 001	106 399 999

La SOLIDEO est l'unique opérateur financé par le programme 350 "Jeux olympiques et paralympiques 2024" en 2020. Le montant de la subvention pour charges de service public, principalement consacré à financer la masse salariale de l'établissement, a été de 8 M€ en AE = CP pour 2020.

Les transferts, qui constituent l'essentiel des dépenses de la SOLIDEO, correspondent aux dépenses d'intervention de cet établissement, dont l'objet principal est de financer les maîtres d'ouvrage responsables de la construction, de la rénovation et de la reconfiguration après les Jeux des équipements nécessaires à l'organisation des JOP 2024 : 106,39 M€ en CP.

Enfin le tableau ci-dessus n'intègre pas les financements imputés en catégorie 51 soit 13,3 M€ en CP.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DES OPÉRATEURS DONT LE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

## EMPLOIS EN FONCTION AU SEIN DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Opérateur	ETPT rémunérés par ce programme ou d'autres programmes	ETPT rémunérés par les opérateurs				ETPT rémunérés par d'autres collectivités
		sous plafond *	hors plafond	dont contrats aidés	dont apprentis	
SOLIDEO - Société de livraison des équipements olympiques et paralympiques	0 0 0	56 90 82	5 0 0	0 0 0	4 0 0	0 0 0
<b>Total</b>	<b>0 0 0</b>	<b>56 90 82</b>	<b>5 0 0</b>	<b>0 0 0</b>	<b>4 0 0</b>	<b>0 0 0</b>

\* Les emplois sous plafond 2020 font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2020 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020

Le plafond d'emplois de la SOLIDEO était arrêté à 90 ETPT (hors apprentis), soit + 20 ETPT (+ 28,5%) par rapport à la LFI 2019.

Ces 20 créations d'emplois traduisent une forte montée en charge des effectifs pour assurer non seulement la conception des opérations d'aménagement mais aussi le lancement de toutes les consultations sur les marchés de travaux afférents, ainsi que pour répondre au très fort volume d'activité sur les opérations foncières et sur revues de projet.

**Jeux olympiques et paralympiques 2024**

Programme n° 350 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**SCHÉMA D'EMPLOIS ET PLAFOND DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS DES OPÉRATEURS DE L'ÉTAT**

	Prévision ETPT	Réalisation ETPT
<b>Emplois sous plafond 2020 *</b>	<b>90</b>	<b>82</b>

\* Ces emplois sous plafond font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2020 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020

	Prévision ETP	Réalisation ETP
Schéma d'emplois 2020 en ETP	22	15

Au 31 décembre 2020, le plafond d'emplois législatif a atteint 81,97 ETPT en exécution contre 90 ETPT en budget initial, soit un taux d'exécution de 91%. L'écart résulte essentiellement des délais de recrutements qui se sont avérés plus longs que prévus, dans un marché de l'aménagement et de l'immobilier en forte tension.

**FISCALITÉ AFFECTÉE AUX OPÉRATEURS DONT LE PROGRAMME EST CHEF DE FILE**

Intitulé de l'opérateur	Budget initial	Compte financier
SOLIDEO - Société de livraison des équipements olympiques et paralympiques	61 324 762	0
<b>Total</b>	<b>61 324 762</b>	<b>0</b>





## OPÉRATEURS

## SOLIDEO - SOCIÉTÉ DE LIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

## ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

En 2020, la SOLIDEO a tenu six conseils d'administration : 27 février, 6 avril, 14 mai, 18 juin, 13 octobre et 8 décembre. Ceux d'avril, mai et juin se sont déroulés de manière dématérialisée avec un point unique à l'ordre du jour, conformément à une procédure de vote électronique prévue dans les statuts, en raison de la crise sanitaire.

Les principales délibérations adoptées lors de ces différentes réunions statutaires ont porté sur les points suivants :

- La validation d'une nouvelle maquette financière en euros constants fondée sur des prévisions désormais solides, en très légère augmentation (+0,6 %), équilibrée en recettes et en dépenses, tenant compte de besoins nouveaux liés à des objets déjà identifiés ou à de nouveaux ouvrages, gagés sur des économies sur d'autres ouvrages ainsi que sur une réduction limitée des réserves pour aléas ;
- L'approbation d'une convention de coopération entre Paris 2024 et la SOLIDEO pour la réalisation des infrastructures provisoires du Village des athlètes ;
- L'approbation des conventions d'objectifs relatives à la modernisation du Stade de France;
- L'attribution de la concession de service public d'exploitation du Centre aquatique olympique (CAO) - avec conception, construction - et conception, construction, maintenance du franchissement piéton attenant
- L'attribution du marché public global de performance (conception, réalisation, exploitation technique et maintenance) de l'Aréna Porte de la Chapelle (Paris 18ème) ;
- L'attribution des terrains et droits à construire concernant deux lots du Village des médias (secteur de Dugny et du Bourget).

## FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2019		Prévision LFI 2020		Réalisation 2020	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P350 – Jeux olympiques et paralympiques 2024</b>	<b>211 040</b>	<b>62 750</b>	<b>320 000</b>	<b>129 250</b>	<b>-43 890</b>	<b>114 400</b>
Subventions pour charges de service public	7 863	7 863	8 000	8 000	8 000	8 000
Transferts	203 177	54 887	312 000	121 250	-51 890	106 400
<b>Total</b>	<b>211 040</b>	<b>62 750</b>	<b>320 000</b>	<b>129 250</b>	<b>-43 890</b>	<b>114 400</b>

En autorisations d'engagement, suite à une erreur technique intervenue dans le cadre de la bascule des engagements juridiques (EJ) du centre de services partagés des ministères sociaux vers celui du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, l'EJ pluriannuel SOLIDEO n'a pas été basculé, entraînant ainsi une consommation négative pour 2020.

## COMPTE FINANCIER 2020

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur a été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Produits	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Personnel	9 097	8 258	Subventions de l'État	124 219	74 263
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	350	352	– subventions pour charges de service public	7 819	8 000
			– crédits d'intervention( transfert)	116 400	66 263
Fonctionnement autre que les charges de personnel	146 421	94 221	Fiscalité affectée	61 325	
Intervention (le cas échéant)	74 496	54 484	Autres subventions		111 793
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	19 171	25 265	Revenus d'activité et autres produits	25 882	12 923
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	19 171	25 265	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	15 125	10 414
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		
<b>Total des charges</b>	<b>230 014</b>	<b>156 963</b>	<b>Total des produits</b>	<b>211 426</b>	<b>198 979</b>
Résultat : bénéfice		42 016	Résultat : perte	18 588	
Total : équilibre du CR	230 014	198 979	Total : équilibre du CR	230 014	198 979

\* Voté

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *	Ressources	Budget initial 2020	Compte financier 2020 *
Insuffisance d'autofinancement	14 542		Capacité d'autofinancement		56 867
Investissements	255	1 688	Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>14 797</b>	<b>1 688</b>	<b>Total des ressources</b>		<b>56 867</b>
Augmentation du fonds de roulement		55 179	Diminution du fonds de roulement	14 797	

\* Voté

Les principaux constats de l'exercice 2020 sont :

- des produits encaissés qui restent supérieurs en valeurs et en taux d'exécution par rapport aux charges justifient le niveau du résultat
- un résultat complété notamment de l'ajustement des provisions pour travaux restant à réaliser qui implique une capacité d'autofinancement moindre qu'en 2019
- une capacité d'autofinancement diminuée de dépenses d'investissement impliquant un apport au Fond de Roulement (FdR) de 55 M€

Une erreur d'imputation s'est glissée dans la présentation du BI de la SOLIDEO, les 61 235 K€ présentés produits de fiscalité affectée au BI auraient dû l'être en produits "d'autres subventions".

## Jeux olympiques et paralympiques 2024

Programme n° 350 | OPÉRATEURS

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Fonctionnement général	9 097 6 776	0 7 581	0 0	0 485	<b>9 097</b> <b>14 842</b>
Opérations d'aménagement	0 0	146 421 139 162	0 4	0 40	<b>146 421</b> <b>139 206</b>
Opérations d'équipement	0 0	0 1 009	74 496 59 924	0 0	<b>74 496</b> <b>60 933</b>
Réserves	0 0	0 380	0 0	0 1 194	<b>0</b> <b>1 574</b>
<b>Total</b>	<b>9 097</b>	<b>146 421</b>	<b>74 496</b>	<b>0</b>	<b>230 014</b>

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2019 (1)	Prévision 2020 (2)	Réalisation 2020
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>61</b>	<b>90</b>	<b>82</b>
– sous plafond	56	90	82
– hors plafond	5		
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>	4		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2019.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2020.

Au 31 décembre 2020, le plafond d'emplois législatif a atteint 81,97 ETPT en exécution contre 90 ETPT en budget initial, soit un taux d'exécution de 91%. L'écart résulte essentiellement des délais de recrutements qui se sont avérés plus longs que prévus, dans un marché de l'aménagement et de l'immobilier en forte tension. À cette même date, la SOLIDEO comptait 101 ETP dont 94 ETP sous plafond d'emplois et 7 alternants et stagiaires. Le plafond d'emplois autorisé par le conseil d'administration était de 97 ETP.